Le Bleymard, lundi 18 juin 2018

mont-lozère
communauté de communes

Monsieur Jean de LESCURE
Président
A
Mesdames, Messieurs
Les conseillers communautaires

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au prochain conseil communautaire qui se déroulera

Le 22 juin 2018 à 14 heures 30

A la salle communale de Ponteils et Bresis

Comptant sur votre présence,
Veuillez agréer Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations

Le Président,
Jean de LESCURE

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 11 avril 2018
- Renouvellement de la convention pour la collecte et le traitement des déchets ménagers sur les communes de Brenoux, Lanuéjols et Saint Etienne du Valdonnez effectué par le Syndicat Mixte Lozère Centre
- Adhésion au SMDE (Syndicat mixte départemental d'aménagement et de gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du Gard) pour les communes de Malons et Elze et Ponteils et Brésis – notification à toutes les communes membres de notre EPCI pour avis
- Proposition de convention avec le département pour l'immobilier d'entreprise
- Renouvellement de la convention Grimpe arbre avec M. Sébastien Locher
- Proposition de signature de la charte du PNC
- Convention de fonctionnement Office de Tourisme Mont Lozère avec les antennes de La Bastide, Le Bleymard et Lanuéjols
- Désignation d'un représentant au sein de l'Office de Tourisme Mont Lozère pour siéger au Conseil d'Administration du CDT
- Proposition d'adhésion à l'association "La voie de la Régordane"
- Diversification des produits boutique de l'Office de Tourisme Mont Lozère
- Entretien des sentiers de randonnées secteur Goulet (proposition du devis de l'entreprise "Colporteur")
- Mise en place d'une ligne de trésorerie
- Décision modificative au budget principal
- Fixation d'un forfait pour les frais d'électricité des garages du PMR de Bagnols les Bains
- Adhésion de la collectivité au service retraite du Centre de Gestion
- Rectification de la délibération n° 20180411-36 recrutement d'un chargé de développement

Route du Mont Lozère – LE BLEYMARD
48190 MONT LOZERE ET GOULET
Tel : 04.66.31.68.85 - ou 04.66.46.80.67
Fax : 04.66.31.53.10

Le Président - Jean de LESCURE
Les Vice-Présidents - Pascal BEAURY – Pierrette BONNET
SIRET 200 069 128 00011

Adresses électroniques :
comcommontlozere@orange.fr

- Recrutement d'un saisonnier supplémentaire pour les services techniques
- Gardiennage de la Halle des sports de Villefort
- Point sur Politique enfance et jeunesse (suite à la réunion du 15 juin 2018)
- Avenant au règlement du SPANC
- Centre de secours du Valdonnez : convention de mise à disposition
- Signature convention ADA SCENES CROISEE
- Subventions Mission Locale et aux associations
- Désignation du prochain lieu du conseil communautaire
- Questions diverses